

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Band: - (1896)
Heft: 4

Artikel: Communications du Comité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237811>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

Assemblée générale du 19 Novembre 1896, petite salle
de l'Institut.

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1^o Communications du Comité.

M. le Président rappelle les décès de deux de nos collègues, M^{me} Hunsinger et M^{lle} Lambert, dont la vie fut avec dévouement consacrée à l'enseignement. Il adresse particulièrement à notre vice-président, M. Hunsinger, si douloureusement éprouvé, les sentiments de vive et affectueuse sympathie de tous ses collègues.

L'Assemblée se lève en signe de deuil.

Les démissions de M^{lle} *Dubouloz* et de M. *Cornu* sont acceptées.

Les candidatures de M^{lle} *E. Christin*, de MM. *Bron*, *Schmidt* et *Berger*, stagiaires, présentées avec préavis favorable du Comité, sont acceptées.

Nous entendons lecture de l'« Appel au Peuple Suisse » de la « Société des Traditions populaires. » Cette Société, de fondation toute récente, poursuit le but éminemment louable de sauver d'un oubli qui va s'accroissant, de réunir et d'en édifier un monument littéraire durable les descriptions des fêtes, des mœurs de notre pays, les légendes, les traditions nées de notre sol, qui s'y sont épanouies avec tant de richesse et sous

des formes si diverses comme les symboles vivants et les inspiratrices de l'esprit national. Nul doute que cette patriotique entreprise, analogue du reste à celle qui se poursuit chez tous nos voisins, ne rencontre dans le monde pédagogique, auquel elle peut s'adresser à plus d'un titre spécial, l'accueil empressé qu'elle mérite. Les personnes désireuses de s'y associer peuvent adresser leurs communications à M. le prof. Ernest Muret, 15, rue Pierre-Fatio.

M. *Mégar*d rapporte sur l'activité de la Commission des Soirées. Cette Commission propose, dans le but d'éviter le renouvellement de certains abus plusieurs fois signalés, de faire payer les cartes supplémentaires.

Après une courte discussion, cette proposition est adoptée à une forte majorité.

2° L'enseignement biblique doit-il, oui ou non, faire partie du programme de l'école populaire ?

M. le Président rappelle que cette question a été tranchée dans le sens de l'affirmative par le Congrès scolaire de cette année. Il donne lecture des passages du rapport de M. le prof. Guex consacrés à cette thèse.

En substance, M. le prof. Guex déclare que nous puisons nos connaissances à trois sources : la nature, l'homme et Dieu ; de là trois groupes de branches d'enseignement embrassant les sciences naturelles, la connaissance de l'homme, la religion. L'histoire biblique est une partie intégrante du programme de l'enseignement populaire, car c'est par elle que l'enfant parvient à la possession de la notion de Dieu.

C'est ce qui est appliqué, dit M. Baatard, dans les écoles de Vaud, de la Suisse allemande, de l'Allemagne, où les élèves reçoivent des chiffres de religion au même titre que les chiffres d'appréciation affectés à toute autre branche. Nous retrouvons là la forte empreinte donnée à l'école populaire par la réformation allemande.